



Syndicat Local

De la Maison d'Arrêt

De DIJON

DATE : 30 Décembre

« POURTANT QUE LA FAÇADE EST BELLE, COMMENT POURRAIT-ON IMAGINER.....

QUE LES PERSONNELS DIJONNAIS SE RETROUVENT AUTANT MAL CONSIDÉRÉS!!!!!! »

En ces temps de festivités de fin d'année où la convivialité devrait être de mise, les personnels dijonnais ne sont pas épargnés par des décisions managériales qui mettent à mal leur autorité, la considération et la reconnaissance qui leur sont dus!!!!!!

En effet, en l'espace de quelques jours, deux membres de la direction, l'adjoint à la cheffe d'établissement et son chef de détention, ont interféré sur des interventions d'agents équipés. Dans les deux cas, ils n'ont pas respecté la procédure d'intervention déjà engagée sur des situations de mise en danger sur les biens et les personnes mise en place par le gradé en charge de ces interventions.

DEVONT-ILS S'EN EXPLIQUER PAR ÉCRIT?

Hé oui, ces deux «super» sont rentrés dans la cellule les mains dans les poches.

Alors, madame la cheffe d'établissement, ne soyez pas étonnée que demain, les agents refusent de s'équiper ? Vous avez besoin des personnels, mais eux pas de vous!!!!!!

Pour ce qui concerne l'incident au quartier d'isolement, le chef de détention a donné le contre ordre de ne pas s'équiper alors que le premier surveillant avait organisé l'intervention équipée pour sortir le détenu excité et insultant les personnels afin de réaliser son départ en HO.

RÉSULTAT: en toute puissance, ce dégenéré a agressé l'un des nôtres en lui crachant dessus; et il a aussi copieusement insulté un à un l'ensemble des personnels présents dont le «super» chef de détention ainsi que la responsable de ce quartier.

D'ailleurs, où sont leurs écrits nécessaires et utiles pour soutenir le dépôt de plainte de l'agent?

Madame ROSSIGNOL, depuis votre arrivée, un management à l'emporte pièce de la direction s'est installé qui met à mal le bien être des agents dans l'exercice de leur fonction sur l'ensemble des services et qui nuit à leur sécurité avec comme résultante une forte dégradation de l'ambiance au sein de notre structure.

Il serait temps d'en prendre la pleine mesure et de se poser les bonnes questions!!!

En employant votre propre jargon: «vous avez foutu un sacré bordel».

Par ailleurs , le bureau local vous interpelle sur la manière de la mise en place des protocoles suite à une agression et de l'accompagnement de l'agent tant en ce qui concerne l'accès à l'hôpital que sur le dépôt de plainte.

Concernant le dépôt de plainte, comment peut-on considérer un personnel pénitentiaire comme un citoyen lambda, qui se retrouve dans le hall du commissariat au milieu de la faune urbaine où son nom, prénom , profession et la raison de sa présence sont énoncés à voix haute par un agent de police!!!!!!

c'est un véritable manquement au respect de la protection statutaire!!!!!!

Le bureau local vous demande donc d'intervenir pour que ce genre de situation ne se reproduise pas et que les dépôts de plainte des personnels puissent se faire en toute quiétude soit par une prise de rendez-vous directe avec l'officier de police judiciaire en charge des dépôts de plaintes de notre structure , soit directement sur site.

Il faut vous rendre à l'évidence que cette fin d'année 2022 n'est pas de très bon augure pour le début de l'année 2023 avec une forte probabilité de mouvement de ras le bol des personnels dijonnais.

La cloche d'alerte est sonnée!!!!!!

UFAP/UNSA JUSTICE, UN SYNDICAT PROCHE DE VOUS!!!!!!

Pour le bureau local,

Le secrétaire Local,

THEVENIN Sébastien.